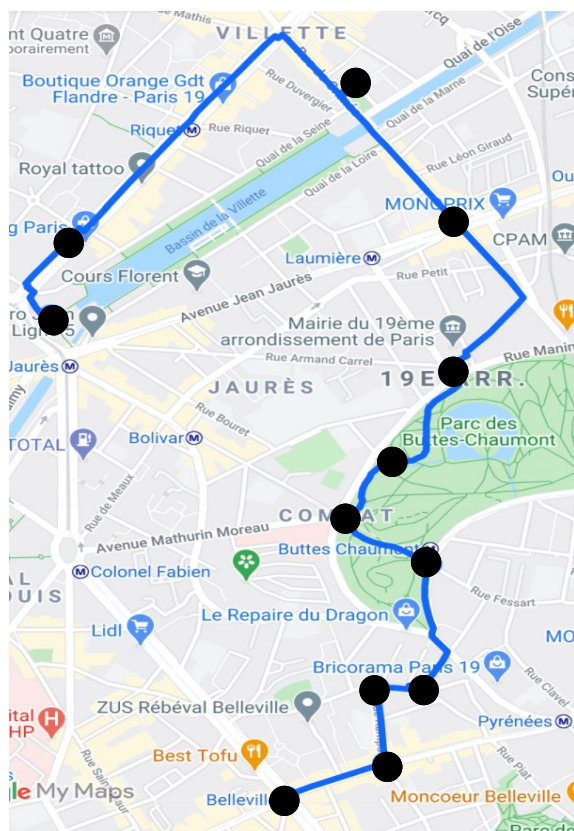


BALADE SUR LES TRACES DE LA COMMUNE DIMANCHE 16 MAI 2021 DE 14H À 17H

De la Rotonde de Stalingrad à Belleville en passant par la place de Bitche et les Buttes-Chaumont:
Tous les quartiers populaires dont ceux de l'Est parisien furent au cœur de la Commune, du 18 mars au 28 mai 1871.

Lors de la déambulation, des interventions feront le lien entre l'histoire et l'actualité, avec la participation de Ludivine Bantigny et Mathilde Larrère. Des panneaux présenteront des portraits de Communard.e.s (dont les 7 élus du 19ème à la Commune). Des artistes partageront avec nous leur répertoire de chansons et de textes sur la Commune.



LA COMMUNE VIT !



COLLECTIF UNITAIRE
PARIS 19

Signataires: ATTAC 19-20, des citoyen.ne.s du 19ème,
EELV19, Ensemble, Génération.s, LDH 19, LFI, MRAP 19-20,
NPA, PCF, POI, RESF 19, Solidaires Paris, UCL, UL CGT 19

Nous connaître, nous suivre:



Nous contacter: collectifunitaireparis19@gmail.com

LA COMMUNE VIT VIVE LA COMMUNE !



Il y a 150 ans, de début mars à fin mai 1871, une insurrection instaure la « Commune de Paris », un pouvoir populaire au service du plus grand nombre.

A l'heure où le gouvernement du « président des riches » mène une politique de destruction des droits sociaux et s'attaque aux libertés démocratiques, la Commune reste le témoignage qu'une autre société est possible.

La commune de Paris qu'est-ce que c'est ?

1870 : Napoléon 3 se lance dans une guerre hasardeuse contre la Prusse. L'armée française est rapidement mise en déroute, Paris assiégé, isolé. La République est proclamée mais c'est une Assemblée nationale à majorité monarchiste qui est élue. Le peuple parisien refuse la capitulation et se soulève.

Le 28 mars 1871 la Commune de Paris est proclamée, ses représentants sont

élus dans les quartiers, ils sont ouvriers, employés, artisans, instituteurs, journalistes, ou artistes.



L'Assemblée conservatrice s'installe alors à Versailles et pendant deux mois, la Commune de Paris s'appuie sur des valeurs d'émancipation pour prendre de nombreuses mesures sociales et politiques novatrices. D'autres insurrections ont lieu ailleurs (Marseille, Lyon, St Etienne, Toulouse...) mais sont rapidement écrasées par les conservateurs.

À Versailles, avec l'accord des dirigeants prussiens qui sont aux portes de Paris et le financement de la banque de France, une armée se reconstruit. La Commune de Paris est écrasée par les soldats « versaillais » lors de la « semaine sanglante » du 20 au 28 mai 1871. De 30 à 40 000 personnes périssent, sont déportées ou s'exilent. Depuis, la Commune reste un symbole, celui d'une république sociale et démocratique.

Quelques mesures révolutionnaires de la Commune

- Moratoire sur le paiement des loyers et annulation des dettes de loyers
- Réquisition de logements vacants
- Cantines municipales et ventes publiques de nourriture subventionnée
- Interdiction des ventes d'objets par les monts-de-piété, organismes de crédit qui s'engraissent sur le dos des pauvres avec des prêts sur gage
- Liberté d'association pour les ouvriers.e.s
- Réquisition des entreprises abandonnées par leurs propriétaires en vue de constituer des coopératives ouvrières
- Réduction de la journée de travail à 10 heures (contre 12 à 14h habituellement)
- Encadrement élu par les salariés.
- Interdiction des amendes patronales et des retenues sur salaires
- Instauration d'un cahier des charges avec indication du salaire minimum dans les appels d'offres
- Interdiction du travail de nuit dans les boulangeries

En outre la Commune supprime le budget des Cultes et sépare les Églises de l'État. Quelques municipalités d'arrondissement rendent l'école gratuite et laïque. Le personnel enseignant, qui est à la charge des municipalités, reçoit une rémunération avec égalité de traitement entre hommes et femmes.

L'union libre par consentement mutuel est instaurée, les actes notariaux deviennent gratuits, les gardes à vue ne doivent pas excéder 24h et doivent être justifiées, notifiées dans un registre.

La Commune ouvre la citoyenneté aux étrangers qui peuvent voter et être élus, des représentants de la Commune sont polonais, hongrois, allemands, algériens.

Et aujourd'hui ?

Réduction du temps de travail, code du travail, construction de logements sociaux,... depuis la Commune, nombreuses ont été les conquêtes sociales et démocratiques.

Mais celles-ci sont aujourd'hui attaquées de toutes parts.

Des années d'austérité imposées se sont traduites par de profonds reculs pour les services publics (fermetures de lits à l'Hôpital, suppressions de postes dans l'Éducation..) et pour les droits sociaux (sécurité sociale, retraites, loi travail, assurance chômage...).

Des dizaines de milliards d'euros d'argent public sont accordés à des grandes entreprises qui versent de l'argent aux actionnaires et licenciés.

Et alors que plus d'un chômeur sur deux n'est pas indemnisé, l'application de la réforme de l'assurance chômage devrait se traduire par une nouvelle baisse de l'indemnisation (20%).

Dans les villes les loyers augmentent mais le gouvernement baisse les APL. Des millions de logements sont vacants mais les réquisitions associatives sont réprimées.

Cette politique antisociale s'accompagne de nouvelles lois liberticides qui remettent en cause la liberté d'informer ou la liberté d'association. Et dans un système de « monarchie présidentielle », depuis plus d'un an la gestion de la pandémie relève très souvent des décisions d'un seul, le « président des riches » !



Pour la justice sociale, pour les libertés démocratiques, les combats de la Commune restent d'actualité.

Vive la Commune !